

guide des traitements naturels au jardin

Voici un guide des traitements naturels à appliquer au potager particulier pour la vigueur et la santé de votre jardin et de votre potager.

Cette succession de traitements, essentiellement à base de plantes, **fonctionne d'autant mieux qu'on le commence dès le stade " jeunes végétaux" ou au débourrement (arbres, vignes, arbustes...)**. En effet, les jeunes plantes peuvent assimiler les substances actives jusqu'au cœur de leurs cellules, ce qui leur sera plus difficile au stade adulte.

1) Protection des plantes sujettes aux maladies fongiques (mildiou, oïdium, rouille, tâches noires du rosier, cloque du pêcher...) : Dilution Décoction de prêle : 10% en foliaire ou 10 % sol

Décoction de Prêle (1L) + Bouillie Bordelaise(10g) / 10 litres d'eau de pluie /500 à 1000m²,

uniquement le soir, sinon risque de brûlure

3 pulvérisations, de la levée des plantules au stade jeunes feuilles (3 passages à 1 semaine d'intervalle). Pour les arbres, arbustes, rosiers.., même traitement , dès le débourrement des bourgeons. Puis en cas d'attaque fongique sauf (oidium), renouveler le traitement, si le temps n'est pas trop chaud. Cette Décoction est aussi curative.(même dosage, assèche le mildiou).

2) Traitements naturels préventifs "de fond" pour toutes les plantes :

Dilution - Mélanges Printemps et Eté : 10 à 15 % en foliaire,15 à 20 % au sol

-Extraits fermenté Ortie ou Consoude ou fougère: 5 % en foliaire , 10 % au sol

-EF de laminaire : 2 % en foliaire ;

Mélange Printemps (ou Mélange Été) (1,5L) + Bouillie Bordelaise (10g) + Miel(10g) / 10L d'eau de pluie / 500 à 1000m² (la température sol doit être supérieur à 12°C)

Ou (EF= Extrait Fermenté=Purin Laminaire= Algue bretonne)

Extrait Fermenté d'Ortie(0,5L) + EF de Consoude(0,5L) + EF de Laminaire (0,2L)+ Bouillie Bordelaise (10g) + Miel (10g) / 10L d'eau de pluie / 500 à 1000m²

Ajouter de l'EFFougère (0,5L) en foliaire =prévention renforcée.

Pulvériser sur les plantes, 1 à 3 fois par mois , après les 3 passages de Décoction de Prêle, à partir d'une T° au sol>12°C (Avril).

Vous pouvez remplacer **EFOrtie** par **EFOrtie-Em** pour une **action renforcée sur la régénération et la dépollution des sols.** (voir site)

. 3) Traitements curatifs (en cas d'attaques) :

- › Décoction de prêle si le climat est chaud et humide sur mildiou et maladies fongiques sauf oïdium. Eviter par temps chaud sec.
- › Macération huileuse d'ail contre insectes (puceron, acariens, Cochenille, mouche de la carotte...) et maladies fongiques (Oidium(sauf courges), Moniliose , cloque du pécher....). Toujours l'employer avec 3% de savon noir:

Macération d'Ail(0,5L)/10L d'eau + savon noir(0,3L)/ 200 à 500M2

- › Tisane, décoction, huiles essentielles...
- › Purin de Fougère sur taupins, pucerons, cicadelles, rouille...

!!! stopper les Extraits fermentés en cas d'attaques, ils la nourriraient. Passez au curatif, puis revenir aux Extraits Fermentés, 10 jours après, si l'attaques à bien diminué.

(Voir détails sur notre Site Web)

4) Conclusion :

Les traitements curatifs sont plus efficaces si vous appliquez les traitements de fond. C'est l'ensemble, les Extraits Fermentés (purins), la Décoction de Prêle, le Fumier de poule, les Em, le compost qui crée un milieu favorable au bon développement des végétaux. Milieu non seulement propice à la croissance des plantes mais aussi au bon fonctionnement de leur système de défenses naturelles. Elles résistent ainsi efficacement aux différentes attaques.

Ne jamais pulvériser au cours de la journée. La décoction de prêle et la macération d'ail sont à appliquer impérativement le soir.

En cas de sécheresse, éviter la Décoction de Prêle, préférer l'EF Ortie (ou les Mélanges). Arroser auparavant aux pieds des végétaux, afin qu'ils ne soient pas en stress hydrique lors de l'application.

Attendre 10 jours avant de pulvériser des plants transplantés.

En cas de temps très humide, diminuer ou stopper l'EF Ortie, préférez la Décoction de prêle.

Purin d'ortie et cie SAS

2, Kervalgon 22260 Quemper-Guezennec - Breizh

Courriel : purindortie-bretagne@orange.fr

Mobile : 06 79 31 27 01

Site : <http://www.purindortie-bretagne.com>